

Un régistrateur a-t-il le droit de refuser l'enregistrement par bordereau notarié d'un bail sous seing-privé dont un double est préalablement déposé de record par acte de dépôt au rang des minutes d'un notaire ?

C'est un cas nouveau et intéressant qui s'est présenté au mois de décembre dernier, au bureau d'enregistrement de Montréal-ouest, chez M. Ryland. " Il s'agissait d'une affaire très importante, où le notaire était pressé d'agir, nous écrit M. le notaire Amédée Bouchard. Le notaire se présenta chez le régistrateur, pour y faire enregistrer son acte. Ce dernier s'y refusa absolument, en disant qu'il n'avait pas droit de faire ce qui lui était demandé."

Notre confrère, M. W.-J. Proulx, notaire à Montréal, qui était en cause, protesta par protêt notarié le régistrateur d'avoir à accepter son acte tel qu'il était, qu'autrement il prendrait un mandamus contre lui, sans délai. Le régistrateur s'est alors soumis, et l'acte a été enregistré tel que la loi le permet.

C'est une des missions de la *Revue* de recueillir des décisions comme celle qui vient d'être obtenue et de les communiquer à tous les notaires de la province, pour leur enseignement et leur protection.

On nous a passé les notes de M. le notaire Proulx et nous les résumons dans l'intérêt de nos lecteurs.

" En étudiant les articles 2136 et suivants de notre Code civil, dit-il, je n'hésite pas à me prononcer dans la négative : à savoir qu'un régistrateur n'a pas le droit de refuser d'enregistrer un acte tel que celui qui était présenté dans l'espèce."

Le cas a été soumis au cercle des notaires et ce dernier a abondé dans le sens de M. Proulx, lui conseillant même de faire décider la chose par les tribunaux quoiqu'elle ne fit pas de doute.

Mais heureusement, le protêt suffit et le régistrateur obtempéra à la demande.

---

— M. Ernest Germain, notaire à Ste-Adèle de Terrebonne, a failli se noyer sur le lac Rond, en se rendant à la chasse. La glace se rompit sous ses pieds, et il enfonça. On accourut pour lui porter secours, et, avec des câbles et des madriers, on put le tirer de sa dangereuse position. Ce bain froid et l'émotion ont forcé M. Germain à prendre le lit.